

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 86 (1994)

Artikel: Grisons : la communauté de travail alpine des syndicats
Autor: Hensel, Thomas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont évidents. Il y a deux ans, les grèves à répétition de la fonction publique avaient profondément heurté les membres de l'USCG qui agissent dans le secteur privé. Ce printemps, l'USCG connut de vifs accrochages lorsqu'une partie de ses membres lancèrent une initiative populaire pour l'emploi, en relation avec le naufrage du quotidien *La Suisse*. Dans pareille ambiance, tels propos anciennement tenus nourrissent les rognons actuelles et fonderont peut-être les rancœurs du futur. La traduction institutionnelle de ces tensions est que l'USCG, où le SSP est très présent, perd de sa crédibilité, tandis que la recomposition du paysage s'opère au sein de la CGAS, où les fonctionnaires sont proportionnellement moins importants.

Ces ultimes considérations ressortissent à une analyse plus générale, postulant qu'à l'avenir un clivage sociétal important opposera ceux qui vivent de revenus étatiques à ceux qui les leur fournissent. En tout état de cause, il faut constater qu'à Genève aujourd'hui, la section cantonale de l'USS est la zone fragile du paysage syndical.

Grisons: la Communauté de travail alpine des syndicats

Thomas Hensel*

Dans les montagnes, l'esprit communautaire est bien vivant, preuve en soit l'histoire et la situation présente des syndicats grisons.

Le 5 mars 1982, des représentant(e)s de syndicats de cinq régions alpines ont fondé à Bolzano la Communauté de travail des syndicats des pays alpins (CARGE-ALP), chargée de formuler les revendications des travailleuses et travailleurs dans toutes les questions transfrontalières et de les représenter face aux forces politiques, sociales et économiques.

Ce groupement d'un genre nouveau de syndicats à l'échelle européenne – à côté de la Confédération européenne des syndicats (CES) et des conseils syndicaux interrégionaux qu'elle encourage – répond à la coopération politique qui s'est établie entre les gouvernements des pays alpins sous la forme, également, d'une communauté de travail alpine (des gouvernements). La politique de cette communauté, qui soutient fortement les intérêts de l'économie et du commerce, ainsi que l'influence grandissante, par-dessus les frontières, de l'Union européenne (UE) ont incité les syndicats à développer de nouvelles formes de coopération à l'intérieur de l'espace alpin.

La Communauté de travail alpine des syndicats élabore des propositions de développement de l'espace alpin, y compris une politique structurelle

* Secrétaire de l'Union syndicale des Grisons

axée sur les besoins des salarié(e)s et englobant la sécurité des emplois et le maintien de l'équilibre écologique. L'Union syndicale des Grisons (USG) estime que, dans ce cadre, les problèmes des travailleuses et travailleurs frontaliers, des emplois saisonniers et des transports transalpins se placent au premier plan.

Ce sont là des sujets sur lesquels nous pouvons et devons avoir notre (important) mot à dire. Et cela d'autant plus que notre position dans la Communauté de travail alpine des syndicats, depuis le vote d'adhésion de l'Autriche à l'UE, est quasiment sans valeur aucune. Ici, il est nécessaire et urgent que l'USS assume clairement un rôle dirigeant pour toutes les activités syndicales transfrontalières.

A. Transports transalpins

Dans les transports transalpins, il faut faire valoir et appliquer les exigences de l'initiative des Alpes. La Communauté de travail alpine des syndicats est convaincue que le développement des transports combinés (ferromagasinage), sans nouvelles routes de transit, doit constituer la stratégie fondamentale dans les années qui viennent. Elle lie toutefois cette exigence à l'adoption de mesures concrètes, dans toute l'Europe, en faveur des conducteurs et conductrices de poids lourds. A titre d'exemple, mentionnons la simplification des formalités douanières et du pesage (distinction entre marchandises en transit et trafic de livraison), des aires de parcage mieux aménagées (douches, électricité) et une réglementation uniforme des durées de conduite et de repos.

Cette position claire et complète de la Communauté de travail alpine des syndicats a beaucoup encouragé les participant(e)s à la première manifestation des unions syndicales des cantons alpins – Berne, Grisons, Tessin, Uri et Valais – au sujet de l'initiative des Alpes, au début 1994.

En ce moment, la Communauté de travail alpine des syndicats met au point sa prise de position sur les transports transalpins et l'actualise, entre autres, en tenant compte de l'initiative des Alpes et de l'évolution de la question de l'itinéraire du Brenner.

B. Le tourisme «doux», un champ d'action syndicale

Sous l'angle social, économique, écologique et culturel, la plupart des habitant(e)s des Alpes dépendent, directement ou indirectement du tourisme. Pour les Grisons en particulier, le tourisme est devenu essentiel. Si l'on prend en compte les produits indirects, on constate que près de la moitié des recettes fiscales annuelles des Grisons proviennent du tourisme.

La Communauté de travail alpine des syndicats a élaboré une proposition sur le tourisme «doux», qui vise à protéger et développer les régions alpines, tout en posant des «glissières de sécurité». L'USG a adressé cette proposition au Congrès de l'USS de novembre 1994. Et elle a été acceptée pour examen.

L'importance que revêt une politique formulée en commun pour la vie des travailleuses et travailleurs de l'espace alpin a amené de nombreuses organisations à adhérer à la Communauté de travail alpine des syndi-

cats. Aujourd’hui, celle-ci comprend les régions et syndicats suivants:

Italie	Lombardie	CGIL CISL UIL
	Trentin	CGIL CISL UIL
	Tyrol du Sud	CGIL/AGB CISL/SGB UIL/SGK
Allemagne	Bavière	DGB DAG
	Bade-Wurtemberg	DGB DAG
Autriche	Salzbourg	OeGB
	Tyrol	OeGB
	Vorarlberg	OeGB
Suisse	Grisons	USG

Source: *Zukunft gestalten – 8 Jahre ARGE-ALP der Gewerkschaften* (Façonner le futur – 8 ans de Communauté de travail alpine des syndicats).

Assistance syndicale commune à la main-d’œuvre transfrontalière

*Thomas Hensel**

Il ne suffit pas d’élaborer de grandes théories sur la nécessité de faire «reverdir les déserts syndicaux». Là, dans les âpres montagnes des Grisons, où la verdure se pare de fruits rouges, il faut une assistance personnelle intense au-delà des limites qui séparent les divers syndicats.

I. Assistance transfrontalière

Le respect des contrats de travail laisse souvent à désirer dans les régions frontalières. Cela provient, entre autres, du fait que les travailleuses et travailleurs frontaliers se trouvent comme entre deux chaises et ne se syndiquent ni à leur domicile en Italie, ni à leur lieu de travail dans les vallées limitrophes des Grisons. Les problèmes de conditions de travail et de prestations sociales, de même que l’accentuation de la coopération transnationale des syndicats, ont conduit les organisations syndicales suisses et italiennes à entreprendre des démarches en commun.

En 1991 et 1992, le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB) et la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l’alimentation (FCTA) ont conclu un accord transfrontalier avec les syndicats de l’All-

* Secrétaire de l’Union syndicale des Grisons